

Les Naturalistes belges

Volume 107 2026
| www.naturalistesbelges.be

ÉTUDE ET PROTECTION DE LA NATURE





LES NATURALISTES BELGES
association sans but lucratif
Rue Vautier 29 à B-1000 Bruxelles
www.naturalistesbelges.be

Conseil d'administration :

Président : Pierre Devillers, Chef honoraire de la Section de Biologie de la Conservation de l'I.R.S.N.B.

Vice-Président : René-Marie Lafontaine, Collaborateur scientifique de l'I.R.S.N.B.

Trésorier : Michel Humblet

Secrétaire : Anne Devillers

Administrateurs : Roseline C. Beudels-Jamar de Bolsée, François Brigode, Brigitte Chiwy, Véronique Daems, Suzanne de Biolley, Philippe Goffart, Maurice Maeck, Jacques Mercier, Anne-Marie Paelinck, Alain Quintart

Rédaction de la revue :

La revue de l'association est une revue numérique internationale, peer-reviewed et en accès libre; elle est dotée d'un Rédacteur et d'un Comité de lecture.

Rédacteur : Anne Devillers, ednatbelges@outlook.com

Président du Comité de lecture : Alain Quintart

Membres du Comité de lecture : Suzanne de Biolley, Pierre Devillers, René-Marie Lafontaine, Maurice Maeck, Pascal Poncin, Jacqueline Saintenoy-Simon

Editeur responsable : Alain Quintart.

ISSN 0028-0801

Mise en page : Jean Devillers-Terschuren

Documentaliste : Maurice Maeck

Les instructions aux auteurs se trouvent sur le site web, www.naturalistesbelges.be.

Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs.

COTISATION ANNUELLE:

MEMBRES ADHERENTS* : 10 €

* Membres additionnels, appartenant à la famille d'un membre et domiciliés sous son toit: 2,50 €

**Pour les virements et les versements
avec codes IBAN et BIC pour les paiements internationaux :
BE23 5230 8129 7391 / TRIOBEBB
LES NATURALISTES BELGES – Rue Vautier 29 à 1000 Bruxelles**

Photo de couverture Anémone pulsatile *Anemone pulsatilla*, Calestienne orientale. Photo Yvan Barbier, 27 mars 2012.